

Je suis de GARDE

CE QU'IL FAUT SAVOIR

LA GARDE EST-CE VRAIMENT UTILE?



*Dr Yves Gerard, past-
président FAGC*



NOTRE TERRITOIRE DE CHASSE

- ▶ Vous travaillerez sur notre ZONE de la FAGC

SOIT 720 KM²

- ▶ RASSUREZ VOUS, TOUT EST ETUDIÉ POUR ASSURER VOTRE CONFORT



La garde en journée

Zone Nord Ouest



Zone simple
= 1 médecin fixe – 1 itinérant

Zone Est



Zone simple



Zone Sud



Zone simple

Zone Centre



Zone double
= 2 médecins fixes – 2 itinérants

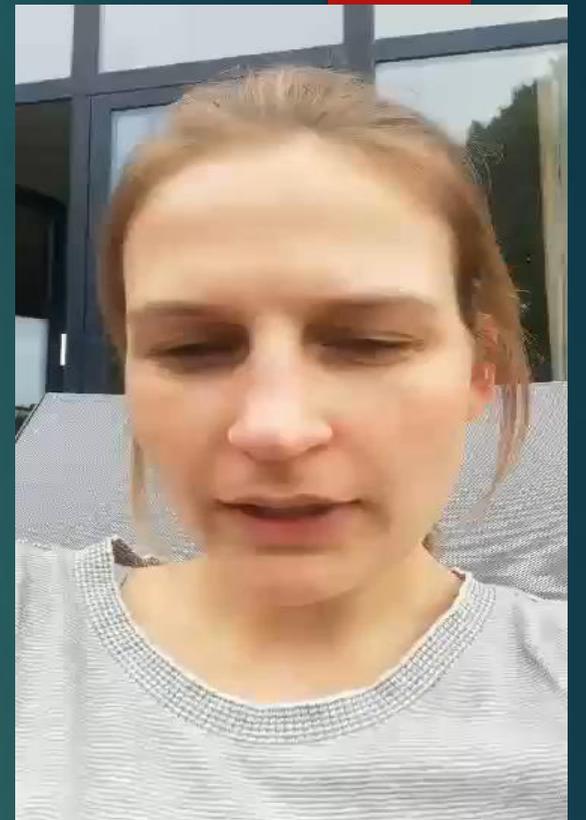


VOTRE
GARDE

VOTRE 1ÈRE GARDE ?



Dr Loïc Detournay



Dr Pauline Scarnière

A votre disposition

- Cabinet, parking, local de repos et de détente, frigo
- Soutien administratif: secrétaires, centrale téléphonique, infirmier, chauffeurs.
- Matériel informatique nécessaire à la prestation de garde: PC - logiciel médical

AU PMG:

- Médicaments: *adrénaline, catapressan, diclofenac, lasix, solu-medrol, valium, ...*
- Matériel médical: *thermomètre, otoscope, ECG*
- Petit matériel médical: *gants, compresses, sparadrap, seringues, set de suture, ...*



Pour les gardes itinérantes, prévoyez votre matériel médical

Je serai de GARDE QUAND?

- La garde, et donc la **continuité** des soins, est assurée **tous les jours** :
 - ▶ La semaine: de 19H à 7H
 - ▶ Les week-ends et jours fériés: de 8H le matin au lendemain 8H
- La garde est assurée en **semaine à partir du PMG de Charleroi**
 - ▶ **En soirée:**
de 19H à 23H en garde fixe ou mobile (avec chauffeur) – 1 PMG
 - ▶ **En nuit:**
de 23H à 7H en garde mobile (avec chauffeur)
- La garde est assurée **les week-end et jours fériés à partir de nos 4PMG**
 - ▶ **En journée (4 PMG):**
de 8H à 19H en garde fixe ou mobile (avec chauffeur)
 - ▶ **En soirée (1 PMG - Charleroi):**
de 19H à 23H en garde fixe ou mobile (avec chauffeur)
 - ▶ **En nuit:** de 23H à 8H en garde mobile (avec chauffeur)



Je recevrai comment les appels?

- ▶ Via les secrétaires de nos PMG
- ▶ Via les chauffeurs

**Après régulation
1733
et traitement du
XML par Allo Santé**

| | |
|-------|---|
| 18h00 | Prendre le Nom, prénom, n° de téléphone, adresse + NISS du patient + Nom et prénom du médecin traitant les symptômes. |
| | Consultation SUR RDV de 19h à 23h avec UNE PAUSE tous les 3 RDV. |
| 19h00 | ██████████ - Douleur tête et gorge ++ température courbatures nausées nâle ✓ |
| | ██████████ - Covid + d'anrès ✓ ██████████ Chantal ✓ |
| | ██████████ - Douleur poumon ✓ ██████████ ✓ |
| | PAUSE |
| 20h00 | ██████████ Aksel - Nez bouché, mal de gorge ✓ |
| | ██████████ Livio - A eu bronchiolite, est asthmatique - encombré bronches - toux - nez ✓ |
| | ██████████ Wendy - Vertiges et fatigue ✓ |
| | PAUSE ██████████ Hamza ✓ |
| 21h00 | ██████████ Jean Yves - Diarrhée, nausée, mal à la tête, fatigue ✓ |
| | ██████████ Elvin - Température 39.7, mal de gorge, respiration sifflante ✓ |
| | ██████████ Adrien - Vomissements, mal de ventre, douls oreilles et t°38.5 ✓ |
| | PAUSE |
| 22h00 | ██████████ Cristina - Enrhumée, douls gorge, courbatures - vaccinée le 02//04 ✓ |
| | Abs ██████████ Émanuelle - T° + état grippal + mal la gorge + courbatures |
| | ██████████ Sylvie - D+ nuque, épaule, dos et poitrine depuis quelques heures + nausées ✓ |
| 23h00 | |

Rapports de garde

Pourquoi un rapport médical de garde?

- Transmission vers le MT
- Continuité des soins: traces dans le dossier notamment si le patient est revu par un autre MG de garde
- Responsabilité médico-légale / élément de preuve (ex. plainte – accident du travail)
- Avis ordre des médecins

→ « Le Conseil national estime qu'il est légitime que le rapport de garde soit communiqué à l'issue de la garde au médecin généraliste habituel, sauf si le patient s'y oppose, et au médecin généraliste de garde qui a procédé à la consultation. »

Comment?

En version informatique: PC + logiciel médical fourni par le SGMG

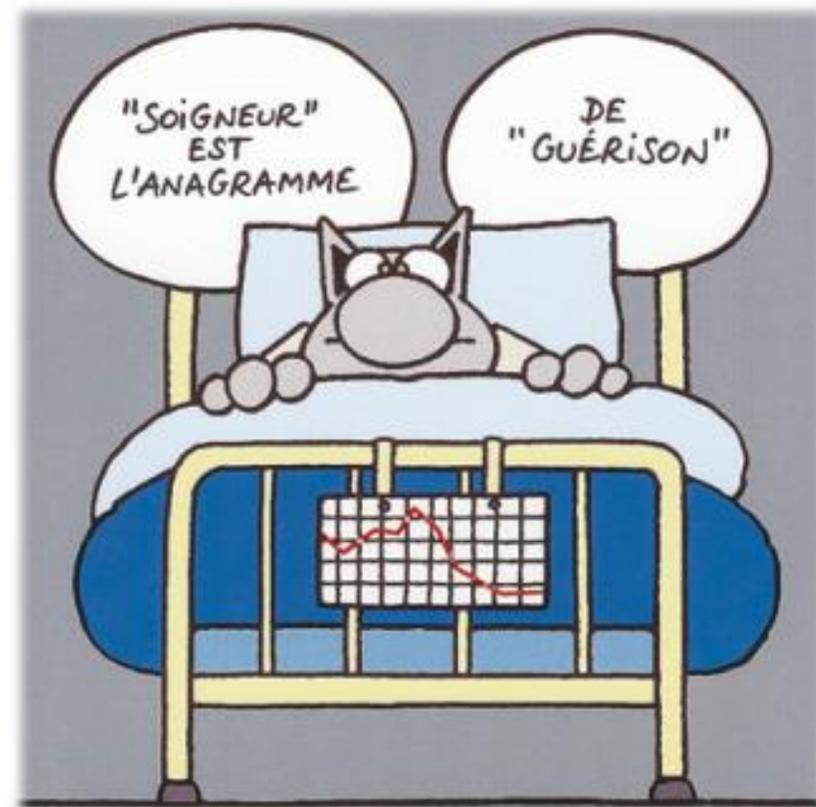
Exceptions: rapport-papier pour les visites en MR/MRS ou autres institutions d'hébergement (pour personnes porteuses d'un handicap, pour candidats réfugiés, ...)

Tutoriel papier et vidéos à disposition (mail de confirmation + PC)



TARIFS EN GARDE

- ▶ Tarifs de la convention
- ▶ E-facturation au PMG
- ▶ Attestations papiers en garde mobile ou via votre propre DMI (PC perso)
- ▶ Tiers-payant: OMNIO / BIM
Ticket modérateur obligatoire
- ▶ Facturation des MM au forfait: *infos à disposition*



Tarifs et codes à disposition auprès des secrétaires et chauffeurs

LORS DE LA GARDE, J' ai hospitalisé un patient J' ai rédigé un certificat de décès

- ▶ J' avertis le médecin traitant à la fin de ma garde
- ▶ Penser à toujours avoir avec soi un certificat de décès



N'oubliez pas

- Présentez vous au Poste de Garde 15 minutes avant le début de votre prestation.
- Votre présence est indispensable durant toute la durée de votre garde
- Munissez vous de VOTRE **certificat e-Health** ainsi que le mot de passe s'y rapportant.
- Aucune garde de seconde ligne ne peut être attribuée à un assistant.
- Rédiger un rapport de garde pour chaque consultation ou visite en version informatique (obligatoire) – **sans tarification**.
- Pas deux gardes successives.

Les règles importantes sont reprises dans la Convention des gardes à nous transmettre

Le maitre de stage ?

- ▶ Est **RESPONSABLE** des gardes de son assistant.
- ▶ Est **joignable et rappelable** pendant toute la durée de la garde effectuée par son assistant.

!!!! Par conséquent, le maitre de stage et son assistant ne peuvent assurer deux gardes simultanément

- ▶ En cas d'absence, maladie ou congé du maitre de stage , il est important de désigner un maitre de stage remplaçant.
- ▶ Peut accompagner son assistant de première année lors de ses premières gardes
- ▶ Il convient de communiquer les coordonnées fiscales de votre maitre de stage à la secrétaire

LES GRILLES de garde

Les grilles de garde de référence sont consultables sur Permamed (2024)

- ✓ Confirmation de la prestation de la garde par mail (7 jours avant)
- ✓ Reprise de garde via:
 - *votre maitre de stage,*
 - *la réunion annuelle de votre secteur de garde*
 - *le tableau d'affichage sur Permamed (bourse d'échange)*
- ✓ Gestion de votre fiche – 2^{ème} numéro de contact

DEMONSTRATION

Perm@Med



Une question ?

garde@fagc.be



Un SOUCI ou incident durant ma garde ?
Un PROBLEME particulier?

4 **responsables régionaux** sont disponibles et joignables
via le 33 33 33



Catherine Claus

Virginie Pierard

Pierre Tollet

Geneviève Lemal

** Toute ressemblance avec la réalité serait purement fortuite*

ATTESTATION DE PRESTATION DE 120H



Comptabilisation des heures réelles!

Deadline 3^{ème} année: Prestation 120h de garde avant le 31 août.

TAKE HOME MESSAGE

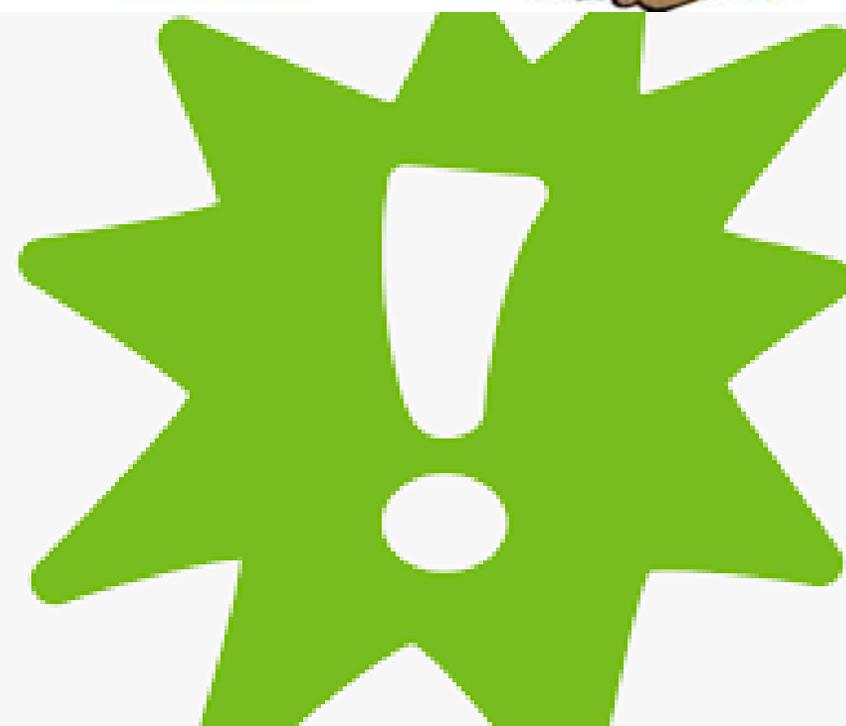
Trousse de soins

Certificat ehealth + Mot de passe

PERMAMED

1733

garde@fagc.be



Avez-vous des questions? (pas trop difficiles...)



visite
médicale



SUIVEZ LE
GUIDE